
Commission des relations avec les citoyens

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2014-2015**

CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

		<u>Page</u>
	Faits saillants	11
	Les objectifs généraux et les modes d'intervention par unité administrative représentée à l'organigramme	12
1.	Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; a. les détails de ces ententes; b. les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant.	21
2.	Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014: a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	22
3.	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015; b) les noms des firmes de publicité; c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	23

4.	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <p><u>Par le ministère ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) le but visé par chaque dépense;</p> <p>c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;</p> <p><u>Par une firme externe :</u></p> <p>d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;</p> <p>g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</p> <p>h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);</p> <p>i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc..</p>	25
5.	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) le but recherché par chaque dépense.</p> <p><u>Organisée par une firme externe :</u></p> <p>c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>d) le nom de la ou des firmes de publicité;</p> <p>e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>f) les noms des fournisseurs ou des consultants;</p> <p>g) le but visé par chaque dépense.</p>	26
6.	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :</u></p> <p>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) le but visé par chaque dépense.</p>	27
7.	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :</p> <p>a) les noms du professionnel ou de la firme;</p> <p>b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</p> <p>c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</p> <p>d) l'échéancier;</p> <p>e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</p>	28

8.	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation. 	40
9.	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. 	41
10.	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions. 	42
11.	<p>Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.</p>	43
12.	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère; k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la <i>Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics</i>. 	44

13.	<p>Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) le distributeur d'eau de source; e) le remboursement des frais de transport; f) le remboursement des frais d'hébergement; g) le remboursement des frais de repas; h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec. 		46
14.	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables. 		47

15.	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation):</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. 	48
16.	<p>Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées; d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats. 	55

17.	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant. 		56
18.	<p>Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacun des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.</p>		59
19.	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État. 		60
20.	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme. 		61

21.	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.		62
22.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.		63
23.	Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.		64
24.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).		65
25.	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement : a) coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison; e) la réservation de loges; f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.		66
26.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.		68

27.	Nominations, depuis le 1er avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) les mandats; c) les contrats octroyés pour chaque mandat; d) le résultat du travail effectué; e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.		69
28.	Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.		70
29.	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.		71
30.	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.		72
31.	La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.		73
32.	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.		74
33.	Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.		75
34.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions 2014-2015.		76
35.	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.		77

36.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.	78
37.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.	79
38.	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	80
39.	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.	81
40.	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.	82
41.	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.	83
42.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.	85
43.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.	86
44.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.	87

45.	Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.		88
-----	---	--	----

LES FAITS SAILLANTS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses (crédits votés) du Curateur public passe de 42 458K \$ en 2013-2014 à 44 297K \$ en 2014-2015. Il s'agit d'une augmentation de 1 839K \$, soit 4,3% de son budget de dépenses.

Cette augmentation de 1 839K \$ se décompose de la manière suivante :

Augmentation du budget de rémunération pour compenser les coûts additionnels liés à l'entente avec l'Association des juristes de l'État. Un recours au fond de suppléance avait été demandé en 2013-2014.	440K \$
Augmentation du budget de loyer pour compenser une partie de l'augmentation du loyer du siège social et l'indexation générale des loyers.	558K \$
Augmentation du budget de gestion de changement PSTI. Un recours au fonds de suppléance avait été demandé en 2013-2014.	500K \$
Augmentation du budget d'amortissement de la PSTI	341K \$

L'utilisation des crédits renouvelables à la fin de l'exercice 2013-2014 se situe à 13,285M \$.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements au Livre des crédits demeure à 11,6M \$ en 2014-2015.

1. Les objectifs généraux et les modes d'intervention par unité administrative représentée à l'organigramme

1. MANDAT DU CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Le Curateur public du Québec, dont la création remonte à 1945, est une personne nommée par le gouvernement du Québec. Il a une mission essentielle de dernier recours : veiller à la protection de citoyens inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation. Il s'assure que toute décision relative à leur personne ou à leurs biens est prise dans leur intérêt, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie. Il informe la population et les intervenants et les sensibilise aux besoins de protection découlant de l'inaptitude.

Cette mission s'exerce directement quand la personne est sous régime de protection public. Elle se traduit aussi par l'assistance et la surveillance des représentants légaux lorsque la personne est sous régime privé ainsi que par la tenue de trois registres concernant les majeurs sous tutelle ou curatelle, les majeurs dont le mandat en prévision de l'inaptitude a été homologué et les mineurs sous tutelle.

2. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LES MODES D'INTERVENTION PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE REPRÉSENTÉE À L'ORGANIGRAMME

2.1 Bureau du curateur public

Le Bureau du curateur public a pour mandat d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des services aux personnes inaptes et d'administrer les régimes de protection selon les dispositions de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec. Il a également pour responsabilité de promouvoir les droits des personnes inaptes et de défendre leurs intérêts par l'établissement et le maintien de relations avec diverses instances de la société et les fournisseurs de service.

Le Bureau du curateur public voit à la gestion de l'organisation dans son ensemble, dans l'esprit de la Loi sur l'administration publique, et maintient les relations avec les instances centrales ainsi qu'avec les ministères et organismes concernés.

2.2 Comité de placement

Le Comité de placement a été institué en vertu de l'article 46 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

Le comité est constitué de trois membres nommés par le ministre responsable du Curateur public pour une période d'au plus trois ans ou jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Le comité doit tenir quatre réunions annuelles prévues par la loi. Lors de ces réunions, le Curateur public fait rapport de l'état de ses placements, gérés par la Caisse de dépôt et placements du Québec. Le secrétariat du comité est assuré par le Curateur public.

2.3 Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées a été institué en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur le curateur public. Il a pour mandat général de conseiller le Curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées. Plus spécifiquement, le comité conseille la curateur public sur tout sujet qu'elle porte à son attention relativement à la protection et à la représentation des personnes déclarées inaptes ou protégées et lui soumet des recommandations ou des avis au besoin.

Il fournit également des commentaires, des recommandations ou des avis sur des sujets qu'il détermine et qui sont pertinents pour la curatrice dans l'exercice de ses fonctions.

Le comité est formé de six personnes nommées par la ministre de la Famille pour un mandat d'au plus trois ans, renouvelable. Ces personnes sont connues dans leurs milieux respectifs pour leur engagement auprès des personnes inaptes ou protégées. Elles représentent également la diversité de la clientèle du Curateur public.

Le comité se réunit trois fois par année ou au besoin, conformément aux règles de fonctionnement qu'il a adoptées. Le secrétariat du comité est assumé par le Curateur public.

2.4 Comité d'audit

Constitué sur l'initiative du Curateur public en août 2009, le comité d'audit a pour mandat de soutenir la curateur public dans tous les domaines relevant de sa compétence, notamment l'audit interne, la gestion intégrée des risques et l'audit des états financiers des comptes sous administration. Le comité fournit des conseils indépendants et objectifs ainsi qu'une évaluation quant à la pertinence des mécanismes de contrôle et des processus de reddition de comptes instaurés dans l'organisation.

Le comité est composé de quatre membres externes nommés par la curateur public pour des mandats de trois ou quatre ans. Il se réunit au moins quatre fois par année. Le directeur de l'audit interne et des enquêtes du Curateur public participe aux réunions à titre de personne-ressource et de secrétaire du comité.

2.5 Secrétariat général et Direction du Bureau des plaintes

Le mandat du Secrétariat général est double. Outre les activités qu'il assume dans son rôle de soutien et de coordination institutionnels, il est également responsable du Bureau des plaintes.

Secrétariat général

Le Secrétariat général fournit le soutien nécessaire à la gestion des affaires courantes du Bureau du curateur public et coordonne la réalisation de différents mandats organisationnels. Il assure la liaison entre le Curateur public, le cabinet ministériel, les organismes centraux, le Protecteur du citoyen et les organismes extérieurs au Québec. Il s'assure de la conformité du Curateur public aux politiques et aux normes gouvernementales, coordonne les travaux liés au calendrier parlementaire et au plan d'action annuel du Curateur public, et veille au cheminement des dossiers dans l'appareil gouvernemental. Il voit au bon fonctionnement du comité de direction du Curateur public ainsi que des comités suivants : Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées, Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, Comité de la sécurité de l'information. Il est le répondant du Curateur public en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, de sécurité de l'information, de coopération avec les organisations situées à l'extérieur du Québec. Enfin, il est responsable de l'entretien et du développement du Recueil des politiques, directives, procédures et autres documents du Curateur public ainsi que de la cohérence de l'information qu'il contient.

Bureau des plaintes

Le Bureau des plaintes contribue, dans un souci de justice et d'équité, à l'amélioration continue des services offerts aux citoyens déclarés inaptes. Il est responsable de la vérification et de l'analyse de toute plainte qui vient d'un usager, d'un citoyen ou d'un organisme concernant une décision ou un service du Curateur public. Il soutient les gestionnaires dans la recherche de solutions et rapprocher les parties en vue du règlement du différend. Il propose à l'institution des modifications lorsque l'analyse des plaintes révèle que celles-ci sont de nature systémique.

2.6 Direction de l'audit interne

La Direction de l'audit interne a deux mandats principaux : l'audit interne et la coordination de la gestion intégrée des risques.

En matière d'audit interne, la direction vérifie si les ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles sont gérées conformément aux lois, aux règlements et aux directives, et si elles sont protégées adéquatement. Elle vérifie également la qualité des mécanismes de gestion (gouvernance, gestion des risques, contrôle), l'efficacité, l'efficacit  et l' conomie dans l'utilisation des ressources, ainsi que la qualit  des donn es financi res et op rationnelles et celles de la reddition de comptes. Enfin, la direction soutient les autorit s du Curateur public dans la d claration de fiabilit  des donn es.

Le second mandat consiste   accompagner les unit s administratives dans la mise en  uvre de la gestion int gr e des risques,   suivre l'avancement du dossier et d'assurer la reddition de comptes au comit  de direction, au comit  d'audit et   la curateur public.

2.7 Direction g n rale de l'administration, de la planification et des communications

Bureau du directeur g n ral

La Direction g n rale de l'administration, de la planification et des communications (DGAPC) a le mandat de coordonner les activit s de cinq directions au sein de l'organisation   savoir ; les directions des ressources humaines, des ressources financi res et mat rielles, de la planification strat gique et de la recherche, des politiques et du d veloppement ainsi que des communications.

La DGAPC a la responsabilit  d'assurer la disponibilit  et l'organisation optimales des ressources mises   la disposition de l'institution en offrant conseil, expertise et soutien   l'ensemble des unit s administratives. Elle participe aussi au d veloppement des services partag s dans l'appareil gouvernemental.

Elle propose aux autorit s du Curateur public des orientations g n rales et d veloppe des strat gies d'intervention et des moyens pour lui permettre de devenir une v ritable institution de r f rence en mati re de protection des personnes inaptes. Elle soutient  galement le secteur des op rations en lui fournissant les encadrements n cessaires   la prestation de services.

La DGAPC veille   la notori t  et   l'image publique de l'institution en concevant et mettant en  uvre des politiques, des plans et des strat gies de communication. Responsable, entre autres, du site Web, de la diffusion des publications et de la logistique d' v nements, elle conseille et participe au d veloppement de son r le soci tal.

Enfin, la DGAPC a la responsabilit  de coordonner les travaux li s   la production du rapport annuel de gestion, de pr parer le Plan strat gique et la D claration de services aux citoyens, conform ment aux exigences de la Loi sur l'administration publique et de rendre compte des participations du Curateur public aux diff rents plans d'actions gouvernementaux.

En collaboration avec les autorit s du Curateur public, elle d termine les priorit s d'action et en assure le suivi au moyen de tableaux de bord analytiques.

2.8 Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a le mandat d'offrir des services-conseils à l'ensemble des unités administratives en matière de gestion des ressources humaines dans le respect du cadre réglementaire gouvernemental. Elle s'assure d'offrir les services opérationnels requis par les unités administratives en matière de ressources humaines et coordonne les ententes de services avec les partenaires externes.

Elle doit établir un plan d'action respectant les enjeux de la planification stratégique et permettant au Curateur public du Québec de réaliser ses objectifs en matière de gestion des ressources humaines. Elle doit également proposer et mettre en œuvre des orientations, des politiques et des procédures permettant de favoriser l'utilisation optimale des ressources.

2.9 Direction des ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles a le mandat de fournir l'expertise professionnelle et le soutien en matière de ressources financières et matérielles auprès de l'ensemble des unités administratives du Curateur public du Québec. Elle assure également la réalisation des activités opérationnelles qui s'y rattachent.

La direction est responsable de la programmation budgétaire et de son suivi, de la comptabilité et de la préparation des états financiers ainsi que de la préparation du dossier de vérification. Elle est responsable de la gestion comptable des biens des personnes sous protection publique et de la production des états financiers afférents. Elle développe et implante des mesures de contrôle afin de garantir la qualité de l'information financière.

La Direction des ressources financières et matérielles doit également fournir, de manière efficace et efficiente, des biens et des services en matière d'acquisition et de gestion de locaux, d'aménagement des espaces, de téléphonie, de mesures d'urgence, d'approvisionnement en biens et services ou autres.

2.10 Direction de la planification stratégique et de la recherche

La Direction de la planification stratégique et de la recherche a pour mandat général de dégager une vision d'ensemble des tendances actuelles et futures relativement à la protection juridique des personnes inaptes afin de mettre en lumière les grands enjeux, et ainsi, contribuer à l'élaboration d'orientations et de politiques institutionnelles. Elle conseille notamment l'institution sur les tendances observées par son analyse de l'environnement externe et interne. Elle est aussi responsable d'élaborer le plan stratégique et la déclaration de services aux citoyens, d'en suivre l'évolution et d'informer le curateur public ainsi que le comité de direction du degré d'atteinte des objectifs fixés.

Elle est chargée de mesurer la performance des services aux citoyens et de proposer à la haute direction des recommandations visant à les améliorer. Elle assume en outre la responsabilité de produire, de valider et de mettre à la disposition de l'organisme les statistiques officielles.

La Direction de la planification stratégique et de la recherche voit également à développer des liens avec le milieu de la recherche et à diffuser les connaissances issues de ses travaux auprès d'auditoires spécialisés du personnel de l'organisme ou du grand public.

2.11 Direction des politiques et du développement

La Direction des politiques et du développement a pour mandat d'assurer une vision intégrée des enjeux du Curateur public en matière de positionnement institutionnel et sociétal. Elle conseille la haute direction sur les enjeux sociaux et stratégiques ayant un impact sur les personnes inaptes.

La direction élabore les orientations et politiques institutionnelles relatives à la mission du Curateur public, développe les programmes relatifs à la protection des personnes de même que les plans d'action institutionnels ou gouvernementaux dans ce domaine. Par ces orientations et la définition de cadres d'intervention, elle soutient la réalisation de la mission du Curateur public. Elle coordonne aussi de grands projets de développement reliés à la mission.

Elle joue un rôle actif dans le développement et la poursuite de partenariats stratégiques. Elle s'associe aux réseaux de réflexion et aux forums relatifs à la protection des personnes inaptes et développe un réseau interministériel avec les ministères et organismes ayant des missions connexes afin de promouvoir l'action du Curateur public, notamment en participant au Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, en veillant à la mise en œuvre de son Plan d'action de développement durable pour la période 2009-2013 ainsi que du nouveau plan d'action 2014-2015 pour les personnes handicapées. Elle favorise ainsi la prise en compte des besoins des personnes représentées dans le développement d'orientations, de politiques, de programmes et de plans d'action sectoriels.

2.12 Direction des communications

La Direction des communications a le mandat de veiller à la notoriété et à l'image publique du Curateur public, notamment par les relations de presse qu'elle entretient, les relations publiques qu'elle établit, les activités publiques qu'elle organise ou auxquelles elle participe et l'information qu'elle diffuse. Elle conçoit et met en œuvre des stratégies, des politiques et des plans de communication. Elle élabore les plans d'action qui soutiennent le plan stratégique de l'organisme ainsi qu'une programmation annuelle des communications internes et externes. Elle doit conseiller et assister les autorités ainsi que les gestionnaires du Curateur public en matière de coordination des communications internes et externes.

La Direction des communications est responsable de la rédaction, de la révision linguistique, de la traduction, de l'édition, de la réalisation audiovisuelle ou des services de conception et de réalisation graphique, du site Web et des réseaux sociaux ainsi que de la diffusion des publications et de la logistique d'événements.

Enfin, la Direction des communications a également la responsabilité d'offrir des services d'accueil et de renseignements auprès du public en général.

2.13 Direction générale des affaires juridiques

La Direction générale des affaires juridiques a pour mandat de conseiller la haute direction, les gestionnaires et les employés du Curateur public sur toute matière législative ou réglementaire relative à la mission de l'institution. Elle fournit les services nécessaires à l'application, entre autres, de la Loi sur le curateur public et du Code civil du Québec en matière d'expertise juridique, de conseil juridique et de représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs.

La Direction générale des affaires juridiques assure également la coordination et la cohérence juridique au sein du Curateur public du Québec et une représentation adéquate auprès de groupes ou d'associations à caractère juridique.

2.14 Direction des opérations juridiques

La Direction des opérations juridiques a pour mandat d'assumer la responsabilité et l'encadrement des activités de représentation des personnes inaptes ou protégées devant les tribunaux.

Elle assure la cohérence des actions des juristes qui travaillent dans les directions territoriales. Ceux-ci représentent le Curateur public dans les procédures

judiciaires concernant l'ouverture d'un régime de protection et, le cas échéant, lors de l'établissement de mesures provisoires visant à assurer la protection d'une personne ou de ses biens. Elle intente des procédures judiciaires visant le remplacement des tuteurs et des curateurs privés qui ne s'acquittent pas de leurs obligations et la révocation des mandats en prévision de l'incapacité.

La Direction des opérations juridiques fournit également, au niveau territorial, les services requis en matière d'expertise juridique et de conseil juridique, principalement auprès des curateurs délégués (régimes publics) et des agents d'aide à la représentation privée (régimes privés).

2.15 Direction générale des services aux personnes

Bureau du directeur général

Le bureau du directeur général a la responsabilité principale d'encadrer et de coordonner les services d'accueil et de représentation offerts aux personnes représentées incapables. Il voit à l'administration des régimes publics et à la surveillance des représentants légaux privés. Il a pour mandat de veiller à l'harmonisation des interventions de protection des directions territoriales avec la Direction de l'administration des patrimoines. Il s'assure de la convergence et de la synergie de l'action et des résultats de chacune de ces directions.

Le bureau du directeur général s'assure également de la coordination de la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'action résultant des orientations stratégiques du Curateur public. Il s'assure d'établir et de maintenir des relations harmonieuses et efficaces avec divers intervenants institutionnels, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que tout autre ministère ou organisme public ou privé ayant un rapport avec les besoins des personnes représentées.

Il représente, au sein de l'organisation et auprès des usagers, les directions territoriales et leurs points de service, la Direction de la coordination et du soutien à la gestion des opérations, le Centre de traitement documentaire, la Direction médicale et du consentement aux soins, la Direction de l'administration des patrimoines et depuis le 4 novembre 2013, le Service des enquêtes du Curateur public s'est greffé à la DGSP.

2.16 Direction de la coordination et du soutien à la gestion des opérations

La Direction de la coordination et du soutien aux opérations est composée d'une équipe de chargés de projet et d'un Service de soutien professionnel et de développement de la qualité. Elle a aussi la responsabilité du Centre de traitement documentaire. Elle analyse, planifie, développe, coordonne et implante des projets d'ordre opérationnel. Elle évalue leurs retombées, effectue le suivi et développe les partenariats d'affaires internes et externes nécessaires à leur réalisation. Elle s'assure que les opérations sont harmonisées et réalisées dans le respect de la mission, des orientations et des valeurs du Curateur public du Québec.

De plus, elle participe à la mise en œuvre des politiques, programmes, directives, procédures, plans de formation et toute autre instrumentation requise pour favoriser l'efficacité et l'efficience de la Direction générale des services aux personnes. Elle conseille sur les mesures à prendre pour une amélioration des résultats des activités opérationnelles. Elle met en commun les solutions susceptibles de bénéficier aux autres unités de travail et elle assure la mise à jour et le développement de l'instrumentation nécessaire au soutien, à l'implantation et au suivi de projets.

Le Centre de traitement documentaire regroupe toutes les activités de réception et de circulation du courrier administratif et des documents reliés aux dossiers des personnes représentées. Il assure le maintien d'un système intégré de gestion et de conservation des dossiers. Il enregistre, numérise et conserve les documents et les procédures judiciaires reliés aux dossiers des personnes représentées dans le système opérationnel.

2.17 Direction médicale et du consentement aux soins

La Direction médicale et du consentement aux soins a pour mandat de traiter les demandes de consentement aux soins et autres mesures proposées à toute personne représentée par le Curateur public qui est inapte à consentir aux interventions qui lui sont proposées, ainsi que pour des personnes isolées incapables de consentir. La Direction traite aussi les demandes d'accès au dossier de l'utilisateur pourvu d'un régime de protection.

Elle agit à titre d'expert-conseil auprès du curateur public dans le domaine de la santé et, plus spécifiquement, en ce qui concerne la santé des personnes représentées.

Elle conseille l'organisme sur ses orientations et stratégies d'intervention dans le domaine biomédical et participe aux réflexions sur les enjeux sociétaux et éthiques.

Elle agit à titre d'expert-conseil auprès des curateurs délégués des directions territoriales ainsi que du personnel du Curateur public en général sur les aspects liés à la santé et aux services reçus par les personnes représentées.

Elle participe à la formation du personnel du Curateur public et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux sur les questions relatives à l'incapacité.

Enfin, la Direction assure le service de garde durant les heures de fermeture des bureaux du Curateur public et répond à toutes les demandes de consentement aux soins et aux urgences de toute nature.

2.18 Directions territoriales

Les quatre directions territoriales ont pour mandat d'offrir les services de protection et de représentation du Curateur public aux clientèles des différents territoires suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour chacun des régimes et chacune des mesures de protection en vigueur. Elles doivent s'assurer que les services d'ouverture des régimes de protection publics, incluant l'investigation, l'administration de ceux-ci et les activités de surveillance et d'assistance des régimes privés, sont dispensés avec efficacité et compétence. Le Curateur public a de plus mis en place au cours des dernières années des points de service répartis sur le territoire pour assurer une accessibilité plus grande à ses services.

À l'égard de l'administration des régimes de protection publics, les directions territoriales assurent la protection et la représentation des personnes majeures déclarées incapables. À l'égard de l'administration des régimes de protection privés, les directions sont chargées de la surveillance des tutelles et des curatelles. De plus, elles informent et assistent les tuteurs et les curateurs qui le requièrent sur la façon de remplir leurs obligations.

Tous les employés du Curateur public sont susceptibles de recevoir un signalement concernant une personne incapable, présumée incapable ou qui a besoin de protection. Le Curateur public a reçu 368 signalements pour l'année 2012-2013. Ces signalements sont pris en charge dans les directions territoriales, selon le milieu de vie de la personne concernée, en moins de deux jours dans la majorité des cas. Les signalements conduisent souvent à des interventions du réseau de la santé et des services sociaux et à l'ouverture de régimes de protection lorsque la situation l'exige; ils peuvent aussi conduire à une intervention de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

En ce qui a trait au mandat en cas d'incapacité, les directions territoriales sont tenues informées des mandats homologués. Elles interviennent auprès des mandataires ou de la personne représentée si un tiers leur signale une situation d'abus ou de négligence.

2.19 Direction de l'administration des patrimoines

La Direction de l'administration des patrimoines a pour mandat d'offrir les services de protection et d'administration des patrimoines des personnes représentées par le Curateur public suivant les pouvoirs et les obligations que la loi énonce pour les régimes de protection publics et autres mesures urgentes de protection des biens. La Direction exerce un rôle de fiduciaire au bénéfice des personnes inaptes. En collaboration avec les directions territoriales, elle s'assure que la gestion des patrimoines est exercée dans l'intérêt de la personne représentée.

Les montants en jeu sont importants : l'actif des comptes sous administration totalisaient 414,7 M\$ au 31 décembre 2013 et les passifs des patrimoines administrés s'élevaient à 53,9 M\$, des mouvements de fonds équivalant à plus de 375,1 M\$ par année, représentant le montant des revenus des personnes représentées et les dépenses faites pour elles en plus des 389 000 transactions effectuées et contrôlées annuellement.

La Direction de l'administration des patrimoines fournit une expertise en matière de fiscalité, d'assurances et de placement ainsi qu'en matière de gestion d'allocations, de frais d'hébergement, de biens, de meubles et d'immeubles. Elle fait également la remise à la personne ou aux ayants droit lorsque le régime prend fin.

2.20 Service des enquêtes

Le Service des enquêtes a comme mandat de mener des enquêtes en matière d'abus financiers auprès des personnes représentées, à partir de demandes faites par les directions du Curateur public et, plus particulièrement, les directions territoriales et la Direction de l'administration des patrimoines. Ces enquêtes visent à confirmer ou infirmer la présence d'un préjudice envers la personne inapte et à le quantifier. Le Service des enquêtes rédige un rapport pour faire suite à l'analyse des informations obtenues dans le cadre d'une enquête, et il transmet le rapport au gestionnaire demandeur.

2.21 Direction générale des technologies de l'information

Bureau du directeur général

Le directeur général des technologies de l'information a la responsabilité de coordonner, aux plans des ressources humaines, matérielles et financières les activités et projets de développement, maintien et évolution des systèmes d'information et du parc d'équipements technologiques du Curateur public du Québec. Pour ce faire, son action repose sur deux directions.

2.22 Direction des technologies de l'information

La Direction des technologies de l'information a le mandat de fournir les services-conseils et les infrastructures technologiques nécessaires à la réalisation de la mission de l'institution; elle conseille les autorités quant aux orientations et politiques à adopter concernant la gestion des technologies de l'information.

Elle réalise les activités relatives au développement et à la mise en place de systèmes informationnels répondant aux besoins des unités administratives du Curateur public tout en assumant la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des technologies de l'information.

2.23 Direction du programme de la Planification stratégique des technologies de l'information

Cette direction a la responsabilité de gérer le programme de planification stratégique des technologies de l'information. Elle assume l'encadrement du développement de la solution d'affaires requis pour réaliser la refonte du système informatique opérationnel et la mise en œuvre des systèmes de gestion électronique des documents, d'information de référence et d'espace informationnel. Elle a la responsabilité de réévaluer les choix technologiques, de réviser la planification en fonction de la capacité organisationnelle, d'intégrer de nouvelles façons de faire et de revoir la réalisation du programme en partenariat avec les différents organismes centraux tels que le ministère des Services gouvernementaux et le Centre de services partagés du Québec.

La nouvelle solution d'affaires permettra de soutenir adéquatement la prestation de service du Curateur public, de mettre à niveau le système opérationnel du Curateur public afin de répondre aux nouvelles normes législatives, et d'intégrer de nouveaux processus de travail développés dans le cadre de la réforme des dernières années, notamment en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels. Ce projet permettra au Curateur public de disposer de systèmes d'information adéquats et d'une infrastructure technologique permettant la réalisation des activités de mission et celles de soutien à la mission.

Question 1	<p>Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les endroits et dates de départ et de retour;b) la copie des programmes et rapports de mission;c) les personnes rencontrées;d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;<ul style="list-style-type: none">a. les détails de ces ententes;b. les résultats obtenus à ce jour;h) les investissements annoncés, le cas échéant.
-------------------	---

Le curateur public n'a effectué aucun voyage hors Québec au cours de l'année financière 2013-2014.

Question 2	<p>Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014:</p> <ul style="list-style-type: none">a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;b) les coûts ventilés;c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-------------------	---

Le curateur public n'a effectué aucun voyage en avion ou en hélicoptère au Québec au cours de l'année financière 2013-2014.

Question 3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :</p> <p>a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) les noms des firmes de publicité;</p> <p>c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;</p> <p>g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</p>
-------------------	---

Liste des contrats et mode d'octroi			
Achat de photos pour les guides au mineur et au majeur et pour le Web	339,00 \$	n/a	Age Fotostock
	270,48 \$	n/a	Dreamstime
	517,00 \$ \$	n/a	Gettyimages
Conception graphique du guide à l'usage d'un tuteur légal et du conseil de tutelle	2 241,50 \$ 1 657,50 \$	Sur invitation	Avion Rouge
Revue de presse électronique	7 990,94 \$	Sur invitation	Cedrom-Sni inc.
Revue de presse écrite	544,27 \$	Sur invitation	Cision Québec
Événement Reconnaissance 2013, prise de vue, traitement, impression et montage des photos	418,00 \$	Sur invitation	Colette Bordeleau
Revue de presse écrite	1 615,50 \$	Sur invitation	Communication Demo
Création et réalisation d'une vidéo sur le rôle du Curateur public	2 000,00 \$	Sur invitation	Éducaloi
Service de révision linguistique	6 175,00 \$	Sur invitation	Écritures, etc.
Révision linguistique du bulletin <i>Le Point</i>	775,00 \$	Sur invitation	Fanny Provençal
Portrait d'affaire du curateur public	90,00 \$	Sur invitation	François Pinard Photographie
Achat d'une image pour le programme de l'Événement Reconnaissance	101,25 \$	n/a	IStockphoto
Conception graphique d'une carte de fête et d'un encart à l'intention des jeunes de 14 ans	750,00 \$	Sur invitation	Julie Deschênes
Service de traduction du langage juridique	250,00 \$	Sur invitation	Juricom
Service de révision linguistique	302,50 \$	Sur invitation	Le Soucy des mots
Service de traduction du français vers l'anglais	21 028,40 \$	Appel d'offres	Nicole Kennedy
Traduction des guides au mineur	8 875,00 \$	Sur invitation	Nicole Kennedy
Service de traduction	3 979,07 \$	Sur invitation	Traduction Proteus inc.
Session de photos du nouveau curateur public	1 000,00 \$	Sur invitation	J. F. Hamelin, Photographe

Outil publicitaire	Coût	But visé	Fournisseurs	Publication
--------------------	------	----------	--------------	-------------

Sommes dépensées par l'entremise du CSPQ (sans contrat puisque le CSPQ achète les espaces publicitaires)

Outil publicitaire	Coût	But visé	Fournisseurs	Publication
Publicité <i>En cas d'incapacité : Qui sera là pour vous?</i> Campagne Web	1 066,04 \$	Rejoindre la clientèle grand public avec la publicité	CSPQ	Facebook.com
	2 110,43 \$			The Globe and Mail
	1 498,24 \$			
	1 498,24 \$			Groupe Force Radio
	214,43 \$			
	1 225,57 \$			Magnet Intell
	1 111,76 \$			
	1 111,76 \$			Postmedia Network
	1 270,58 \$			
	1 270,59 \$			Radio Canada
	6 860,11 \$			
	6 860,11 \$			RDS
	963,52 \$			
	963,53 \$			Réseau Olive Canada
25 559,99 \$				
1 207,06 \$				
847,06 \$				
847,06 \$	Rogers media inc.			
400,00 \$				
TOTAL WEB	56 886,08 \$			CSPQ
Publicité <i>En cas d'incapacité : Qui sera là pour vous?</i> Campagne hebdomadaires régionaux	63 327,51 \$			Voir liste jointe
Publicité <i>En cas d'incapacité : Qui sera là pour vous?</i> Campagne Radio	4 192,96 \$			CIBL-FM
Publicité <i>En cas d'incapacité : Qui sera là pour vous?</i> Production du matériel	15 493,50 \$			Brad
TOTAL CAMPAGNE	139 900,05 \$			
Invitation à s'abonner à la liste électronique du bulletin <i>Le Point</i>	2 858,82 \$			Journal Synergie - AQESSS
Autres				
Émission de communiqués sur le fil de presse	86,40 \$			CNW Telbec
	164,00 \$			
Annonce des nouveaux honoraires dans la G. officielle	712,80 \$			Publications Québec
TOTAL PUBLICITÉ	143 722,07 \$			
Commandites				
Contribution financière au congrès annuel	5 000 \$	Plan de visibilité par l'impression du logo du Curateur public sur le bloc-notes remis à tous les congressistes, par la parution de la publicité <i>Elle était là...</i> ainsi que par la projection de la publicité animée sur écran-vidéo dans la salle plénière	Chambre des notaires du Québec	L'Entracte
Contribution financière au congrès annuel	500 \$	Plan de visibilité par l'insertion de 600 dépliants publicitaires dans le cahier des participants	FADOQ	Fédération de l'âge d'or

Question 4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <p><u>Par le ministère ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;</p> <p><u>Par une firme externe :</u> d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015; e) le but visé par chaque dépense; f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement; g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants); i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc..</p>
-------------------	--

Organisé par le Curateur public

ACTIVITÉS	Sommes dépensées	But visé
<i>Conférences de presse 2013-2014</i>		
Aucun	0\$	
<i>Événements médiatiques</i>		
Aucun	0\$	
<i>Organisation d'événements</i>		
Aucun	0\$	

Organisé par une firme externe

ACTIVITÉS	Sommes dépensées	But visé
<i>Conférences de presse 2013-2014</i>		
Aucun	0\$	
<i>Événements médiatiques</i>		
Aucun	0\$	
<i>Organisation d'événements</i>		
Aucun	0\$	

Question 5	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u></p> <p>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) le but recherché par chaque dépense.</p> <p><u>Organisée par une firme externe :</u></p> <p>c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>d) le nom de la ou des firmes de publicité;</p> <p>e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>f) les noms des fournisseurs ou des consultants;</p> <p>g) le but visé par chaque dépense.</p>
------------	--

Seules les trois formations suivantes, diffusées par des firmes externes, ont généré des coûts pour l'exercice 2013-2014 :

Accessibilité Web – Méthode et techniques d'accessibilité du Web pour les programmeurs et les intégrateurs (\$845)

Accessibilité Web – Comment rendre un contenu accessible avec Word 2007-2010 (\$580)

Accessibilité Web – Feuilles de style pour le Web – positionnement et grille (\$695)

Question 6	<p>La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :</u></p> <p>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015; b) le but visé par chaque dépense.</p>
-------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public.

Question 7	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère, un cabinet ministériel ou un organisme en 2013-2014 en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du professionnel ou de la firme; - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-------------------	---

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
CABINET DU CURATEUR		
Comtois, Pierre	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité de placement	1 000,00 \$
Grenier, Gilles	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité de placement	1 000,00 \$
Toupin, Michel	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité de placement	1 000,36 \$
Université Laval	Formation sur la gouvernance d'un conseil d'administration et de comités	3 250,00 \$
SECRETARIAT GÉNÉRAL ET BUREAU DES PLAINTES		
Larente, Line	Conception d'un cahier de formation pour le traitement des demandes d'accès à l'information.	4 182,08 \$
DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES		
Couture, Réal	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité d'audit	1 169,00 \$
Fugère Conseil inc.	Fournir des services professionnels en audit	6 905,52 \$
Jutras, Édith	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité d'audit	1 125,00 \$
Langlais, Michel	Fournir des services professionnels d'expert conseil à titre de membre du comité d'audit	1 514,57 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
DIR. COORDINATION ET SOUTIEN À LA GESTION DES OPÉRATIONS		
Fedex (Canada)	Fournir des services d'expédition de courrier rapide	1 192,19 \$
Néopost Canada limitée	Achats de timbres	24 999,00 \$
Néopost Canada limitée	Achats de timbres	10 000,00 \$
Tab Products of Canada	Acquérir des fournitures de bureau (4 contrats)	19 501,31 \$
DIRECTION TERRITORIALE SUD		
9222-6109 Québec inc.	Réunion bi-annuelle de la Direction Territoriale Sud	1 043,69 \$
Gestion Vadeboncoeur 2001 inc.	Réunion bi-annuelle de la Direction Territoriale Sud	1 254,50 \$
Hinse, Tousignant, avocats	Fournir des services spécialisés dans le domaine juridique	1 482,65 \$
Poste Canada	Fournir des services d'expédition de courrier (5 contrats)	24 916,81 \$
DIRECTION TERRITORIALE DE MONTRÉAL		
9103-2276 Québec inc.	Rencontre annuelle de la Direction Territoriale Montréal	1 863,23 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Acquérir des fournitures de bureau	1 369,00 \$
INSO	Acquérir des fournitures de bureau (cartouche d'encre)	1 214,97 \$
Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)	Location de stationnements pour les investigateurs	1 774,30 \$
Taxi-Charge	Acquérir des coupons de taxi pour l'ensemble du personnel	2 000,00 \$
DIRECTION TERRITORIALE NORD		
Amaro inc.	Entretien des distributeurs d'eau	2 041,90 \$
Communication Main libre inc.	Acquérir des fournitures de bureau, casques d'écoute pour points de service	1 165,00 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Acquérir des fournitures de bureau	1 056,90 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Acquérir des fournitures de bureau (cartouche d'encre) (3 contrats)	4 511,25 \$
Hôtel Best Western St-Jérôme	Réunion avec les employés de la Direction Territoriale Nord mai 2013	1 001,00 \$
Hôtel Comfort Inn & Suites St-Jérôme	Réunion avec les employés de la Direction Territoriale Nord décembre 2013	1 209,00 \$
Marguerite Fleuriste	Entretien des plantes	1 660,00 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
DIRECTION TERRITORIALE EST		
Fas voyages en liberté Centreville enr. (2332-4411 Québec inc.)	Acquérir des billets d'avion pour des visites de personnes représentées	3 722,48 \$
Informatique Pro-Contact inc.	Acquérir des fournitures de bureau (2 contrats)	4 775,00 \$
Institut universitaire en santé mentale de Québec	Location de stationnements pour les investigateurs	1 275,81 \$
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	Acquérir des abonnements de Services d'autobus - Abonne Bus - Programme employeur	9 266,35 \$
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES PATRIMOINES		
Avec Plaisirs	Rencontre annuelle avec le personnel de la DAP	2 244,70 \$
Equifax Canada Co.	Fournir des services de recherche spécialisée	1 171,04 \$
Publication CCH ltée	Documentation spécialisée en fiscalité (renouvellement annuel)	2 727,00 \$
DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		
3477355 Canada inc.	Acquérir des fournitures informatiques	3 678,05 \$
Ancile solutions inc.	Renouvellement du service de support pour un logiciel	7 912,25 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Acquérir du matériel informatique	15 564,60 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Acquérir des licences Cisco 3560X pour activation de services IP.	5 192,00 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Acquérir du matériel informatique	22 098,46 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Fournir des services de soutien technique (logiciel Networker)	19 285,91 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Acquérir du matériel informatique (2 contrats)	24 369,33 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Chicoutimi	1 159,99 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Rimouski	1 159,99 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Gatineau	1 159,99 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Trois Rivières	1 159,99 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Rouyn	1 159,99 \$
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Victoriaville	1 159,99 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Brault et Martineau	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de Sherbrooke	1 159,99 \$
Caseware International Inc.	Renouvellement du droit d'utilisation annuel du logiciel IDEA	2 500,00 \$
CBCI Télécom	Acquérir 3 caméras Cisco QuickSet SX20.	15 108,00 \$
CBCI Télécom Canada inc.	Renouvellement du contrat de soutien technique de Cisco VCS	2 310,00 \$
Cleverbridge	Acquérir une licence PL/SQL pour 20 utilisateurs (2 contrats)	3 184,63 \$
Compugen inc.	Renouvellement du contrat d'entretien annuel des logiciels de sécurité Symantec	20 630,00 \$
Compugen inc.	Acquérir 30 licences Citrix avec soutien technique pour 1 an	7 463,40 \$
Compugen inc.	Fournir un soutien technique pour l'environnement Citrix	2 850,00 \$
Corporation EMC du Canada	Acquérir 10 licences Networker avec soutien technique de 3 ans	6 214,00 \$
Dell Canada inc.	Renouvellement du contrat de soutien technique des serveurs Dell M600	1 723,50 \$
Dell Canada inc.	Acquérir du matériel informatique	10 650,55 \$
ESI Technologies de l'information inc.	Renouvellement de l'entretien annuel des produits CISCO	22 391,96 \$
ESI Technologies de l'information inc.	Fournir des services techniques de soutien pour Checkpoint media encryption	4 613,00 \$
Fresche Solutions inc.	Renouvellement du contrat de soutien technique annuel de Fresche media Speedware	4 293,79 \$
Fujitsu Canada inc.	Acquérir du matériel informatique	24 665,63 \$
Fujitsu Conseil [Canada] inc.	Renouvellement du contrat d'entretien annuel du logiciel Macroscope	4 645,38 \$
Groupe Conseil Integrim inc.	Acquérir une nouvelle station concurrente Kofax à la licence UA28459 pour l'environnement de production.	3 072,00 \$
Groupe Conseil Integrim inc.	Acquérir un numériseur Kodak 14200 avec le logiciel VRS Pro 4.5	14 635,00 \$
Hypertec Systèmes inc.	Acquérir 14 ordinateurs pour les environnements d'essai	9 744,00 \$
Hypertec Systèmes inc.	Acquérir 15 ordinateurs pour les environnements de développement de la DTI	16 425,00 \$
Hypertechnologie Ciara inc.	Acquérir 15 ordinateurs pour les environnements de développement de la DTI	16 425,00 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Informatique Pro-Contact inc.	Acquérir 5 commutateurs Cisco C2960	3 995,00 \$
Info-Service S.R. enr.	Fournir des services professionnels de soutien technique	3 463,75 \$
Info-Service S.R. enr.	Fournir des services professionnels de soutien technique	1 848,75 \$
Info-Service S.R. enr.	Fournir des services professionnels de soutien technique	4 143,75 \$
Info-Service S.R. enr.	Fournir des services professionnels de soutien technique	14 173,75 \$
Metafore Solutions TI	Acquérir 40 licences Extra X-treme pour le remplacement d'AVIVA	12 816,80 \$
Open Text Corporation	Renouvellement de l'entretien des composantes Livelink	18 922,85 \$
Oracle Canada ULC	Acquérir un serveur Sparc T4 de type "lame" pour l'environnement Unix	24 942,81 \$
Oracle Canada ULC	Renouvellement du contrat de support de composantes des serveurs T2000 et T5440	2 588,42 \$
Oracle Canada ULC	Renouvellement du contrat de support des composantes des serveurs Blades Sun-Oracle	9 808,44 \$
Oracle Canada ULC	Renouvellement du contrat de support des composantes des serveurs Sun-V440 (2 contrats)	19 610,51 \$
Oracle Canada ULC	Renouvellement du contrat pour le soutien technique de Oracle Load testing	4 432,15 \$
Oracle Canada ULC	Renouvellement du contrat de support des composantes des serveurs M3000 Sun Oracle (2 contrats)	4 208,27 \$
Oracle Canada ULC	Acquisition d'une licence Oracle Solaris Cluster avec soutien technique de 3 ans	7 769,30 \$
Oracle Canada ULC	Acquisition d'une carte HBA pour le SAN de la salle de relève informatique	2 402,00 \$
Quest Software Canada inc.	Renouvellement du contrat d'entretien annuel des logiciels Toad for Oracle	2 178,81 \$
R3D Conseil inc.	Fournir des conseils stratégiques relativement à la stratégie d'essais de la PSTI	24 100,00 \$
RJR Innovations inc.	Renouvellement du contrat de soutien pour l'application BMC Service desk (magic)	17 051,40 \$
Solutions Victrix inc.	Acquérir un logiciel de protection du périmètre et des zones sécurisées	21 939,00 \$
Solutionstat, consultation et formation en statistique inc.	Acquérir le logiciel SPSS Forecasting avec soutien technique de 3 ans	2 243,00 \$
Stanex inc.	Renouvellement du contrat de soutien technique pour le dispositif d'alimentation continu de la salle des serveurs	6 137,00 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Technologies Metafore	Acquérir le logiciel Microsoft / Serveurs - Exchange server - Standard	24 125,84 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Fournir des services conseils en matière d'expertise des processus en TI	13 140,54 \$
VGA Communication inc.	Acquérir un moniteur pour la visio conférence de St-Jérôme	2 521,50 \$
Cogeco Services Réseaux inc.	Fournir des services techniques en matière de télécommunication informatique	5 787,10 \$
Infograffiti inc.	Renouvellement du soutien technique annuel du logiciel Rightfax	4 223,00 \$
Keyrus Canada inc.	Renouvellement du contrat de soutien IBM_SPSS	3 470,80 \$
Webtrends	Renouvellement du contrat de soutien technique annuel	1 789,90 \$
DIRECTION DE PROGRAMME DE LA PSTI		
Arcadia inc.	Fournir des services de nettoyage et d'entretien	1 310,00 \$
Consapto inc	Fournir des services professionnels relatif au logiciel UPerform	1 260,00 \$
Diotte, Serge	Fournir des services conseils au niveau de l'utilisation du logiciel ISIOS	3 675,00 \$
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES		
Bélangier Sauvé, S.E.N.C.R.L.	Fournir des services spécialisés dans le domaine juridique (3 contrats)	6 977,56 \$
Boulet, Denise (avocate)	Fournir des services spécialisés dans le domaine juridique	2 400,00 \$
Publication CCH ltée	Renouvellement de l'abonnement annuel au manuel "Droit de la Famille québécois"	1 164,00 \$
Quintal, François (avocat)	Fournir des services spécialisés dans le domaine juridique	1 362,25 \$
Thémis Multifactum inc.	Fournir des services d'impression de documents	1 556,10 \$
Wilson & Lafleur, limitée (Librairie)	Acquérir diverses publications spécialisées en droit	2 457,00 \$
Conférence des juristes de l'État	Participer à la conférence annuelle des juristes de l'État	5 525,00 \$
DIRECTION DES OPÉRATIONS JURIDIQUES		
Groupe Voyages VP (rue Berri, Mtl)	Acquérir des billets d'avion pour des représentations devant les tribunaux en régions éloignées	9 402,66 \$
Chambre des Notaires du Québec	Fournir les services de recherche de mandats en prévision d'inaptitude (10 contrats)	18 400,24 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
DIRECTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET RECHERCHE		
Cedrom-Sni inc.	Fournir les services de presse électronique	7 990,94 \$
Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle [Région 06 A]	Services professionnels pour l'analyse des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle	2 500,00 \$
Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)	Abonnement au Courrier parlementaire	1 650,00 \$
EBSCO Canada ltée	Renouvellement de périodiques	1 091,27 \$
EBSCO Canada ltée	Abonnement à une banque de données de périodiques (magazines spécialisés)	8 025,49 \$
Éditions Yvon Blais inc., Les	Fournir l'accès à une base de données juridiques en ligne	4 955,00 \$
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES		
4010205 Canada inc.	Fournir divers travaux de réparation et d'entretien pour le 600 René-Lévesque ouest (Montréal)	6 986,21 \$
A. Derome co. ltée	Acquérir des fournitures de bureau	2 784,50 \$
Arcadia inc.	Fournir des services de nettoyage et d'entretien	1 800,00 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Fournir des services de télécommunication filaires et mobiles	6 850,00 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Fournir l'accès à l'annuaire et au réseau à distance.	5 731,71 \$
Binaték inc.	Acquérir des fournitures de bureau (3 contrats)	5 820,00 \$
Centre de Santé et de Services Sociaux d'Antoine-Labelle (CSSS)	Location d'un espace au Centre de Santé et de Services Sociaux d'Antoine-Labelle (CSSS)	1 763,16 \$
Cime décor inc.	Acquérir du mobilier de bureau	4 275,00 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Acquérir des fournitures de bureau (6 contrats)	10 987,29 \$
Déménagement & Transport Dolbec inc.	Fournir des services de déménagement de biens meubles	1 246,29 \$
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Fournir des services de déménagement de biens meubles	15 290,00 \$
Distrimar inc.	Acquérir du mobilier de bureau (DT Montréal)	2 571,78 \$
Édifice les Façades inc.	Fournir des services d'entretien d'immeuble (Bureau de Québec)	1 204,96 \$
Enveloppe Concept inc.	Fournir des services d'impression d'enveloppes (2 contrats)	3 429,20 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Gestion d'achats Ram inc.	Acquérir des fournitures de bureau (2 contrats)	2 771,75 \$
Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin inc.	Effectuer une analyse de qualité de l'air au 600 René-Lévesque ouest (Montréal)	4 920,00 \$
Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin inc.	Effectuer une analyse complémentaire de la qualité de l'air au 600 René-Lévesque ouest (Montréal)	1 700,00 \$
Imprimerie du Vieux-Montréal inc.	Fournir des services d'impression de documents	8 310,00 \$
INSO	Fournir des services de soutien technique pour des télécopieurs (2 contrats)	3 950,00 \$
Komutel inc.	Fournir des services techniques d'entretien de matériel informatique.	1 225,00 \$
Meubles normalisés Québec [MNQ] inc.	Acquérir du mobilier de bureau	1 114,16 \$
Néopost Canada limitée	Location et entretien annuel d'une timbreuse	1 104,41 \$
Néopost Canada limitée	Location et entretien annuel d'une plieuse-inséreuse	2 270,00 \$
Produits sanitaires Sydco inc.	Acquérir des fournitures	1 068,00 \$
QVC-Inscript	Conférences de la CSST sur la prévention en santé/sécurité	1 075,00 \$
Richard & Cie inc.	Fournir des services d'installation de diviseurs et de panneaux séparateurs dans la salle des dossiers	4 702,32 \$
Rogers Wireless	Acquisition d'appareils de téléphonie cellulaire	1 966,67 \$
Sécurité Saturn inc.	Acquisition de cartes d'accès magnétique Honeywell pour le 600 René-Lévesque ouest (Montréal)	1 390,00 \$
Service d'entretien des plantes alpha inc.	Fournir des services d'entretien des plantes	2 504,66 \$
Siemens Canada limitée	Fournir, installer et réparer différents panneaux afficheurs	2 102,55 \$
Société immobilière GP	Installation d'un moniteur et fourniture de câbles	1 138,43 \$
Solutions de rangement Prisma inc.	Fournir des services de transport et d'installation de mobilier de bureau	4 850,39 \$
STM	Acquérir des billets d'autobus pour les déplacements des employés (3 contrats)	3 350,00 \$
Supremex inc.	Fournir des services d'impression d'enveloppes	4 153,40 \$
Taxi Coop Ste-Foy Sillery	Acquérir des coupons de taxi pour l'ensemble du personnel	1 243,29 \$
Taxi-Charge	Acquérir des coupons de taxi pour	8 920,28 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
	l'ensemble du personnel (7 contrats)	
Taxis Coop Québec 525-5191	Acquérir des coupons de taxi pour l'ensemble du personnel	3 690,81 \$
Techni-Max inc.	Fournir des services de réparation d'immeuble	1 003,00 \$
Tenaquip ltée	Acquérir du mobilier de bureau	1 026,50 \$
Tigertel Communications inc.	Fournir les services d'un centre d'appel en dehors des heures d'ouverture (11 contrats)	13 759,24 \$
Vidéotron S.E.N.C.	Fournir des services de télédiffusion par câble	1 497,35 \$
Buro Plus	Acquérir des fournitures de bureau	9 470,19 \$
Neopost services location Canada limitée	Fournir des services de soutien technique pour des équipements de traitement du courrier	3 729,60 \$
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I.]	Participation au colloque de l'Association sur l'accès et la protection de l'information	1 234,00 \$
Barreau du Québec	Participation au colloque sur les droits des personnes vulnérables	9 826,04 \$
Bijoux émaillés Diane Balit inc	Présents pour la soirée annuelle de reconnaissance du personnel	6 600,00 \$
Brio Conseils inc.	Fournir des services de coaching	4 116,25 \$
Bruno Bégin, conférencier professionnel	Conférence en matière de gestion de changement	1 500,00 \$
CIRA Services médicaux inc.	Fournir des services professionnels, expertise médicale (2 contrats)	2 570,00 \$
Clinique de médecine industrielle et préventive du Québec	Fournir des services professionnels, vaccination des employés	1 488,60 \$
Côté, Louis (psychiatre)	Fournir des services professionnels, arbitrage médical	1 250,00 \$
Denis Jobidon M.D. inc.	Fournir des services professionnels, expertise médicale	1 050,00 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	Fournir des services conseils dans le cadre de la conception d'une stratégie de gestion de changement	7 437,50 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	Fournir des services professionnels dans le cadre de la conception d'un plan de développement des compétences des cadres (6 contrats)	19 900,00 \$
Exit Certified Corporation	Offrir une formation spécialisée en informatique (2 contrats)	8 162,50 \$
Forum des jeunes de la Fonction publique québécoise	Assister au Forum des jeunes de la fonction publique québécoise (19 participants)	1 985,00 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Gérard Leblanc M.D. [SPRCP] inc.	Fournir des services professionnels, expertise psychologique	1 686,25 \$
IC formation	Fournir des services professionnels de formation	4 260,00 \$
Institut d'administration publique de Québec	Forfait pour la participation à diverses conférences	1 000,00 \$
Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]	Offrir une formation sur la "vérification opérationnelle"	1 050,00 \$
Institut linguistique provincial inc.	Offrir des cours de conversation anglaise	1 774,20 \$
Lemieux, Mélissa	Formation dans le cadre d'un atelier en santé-sécurité au travail	1 000,00 \$
MLS inc. (Multi-Langue Saykaly MLS inc.)	Offrir des cours de langue	4 148,00 \$
Morneau Shepell	Programme d'aide aux employés (3 contrats)	5 400,00 \$
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Offrir de la formation en comptabilité	5 497,00 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Participation aux colloques du Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (2 contrats)	3 410,41 \$
Wolters Kluwer Québec Itée	Participer au colloque CCH - Cinq grands défis de la preuve civile	1 785,00 \$
CFG Jacques Tremblay inc.	Offrir une formation sur les "Techniques et stratégies d'animation de séances d'information"	2 520,00 \$
CFG Jacques Tremblay inc.	Fournir des services professionnels pour l'animation d'une séance d'information	3 500,00 \$
Hilton Montréal Bonaventure	Location de salle pour la soirée annuelle de reconnaissance du personnel	2 094,85 \$
CEGEP Marie-Victorin	Offrir des sessions de formation sur la planification de la retraite	4 500,00 \$
DIRECTION DES COMMUNICATIONS		
Avion Rouge inc.	Offrir des services de conception graphique pour des documents (2 contrats)	3 899,00 \$
Copie Express	Fournir des services de photocopie et de montage de documents	1 154,15 \$
Deschênes, Julie	Fournir des services techniques de Conception graphique d'un encart	1 155,00 \$
Écritures, Etc. inc.	Fournir des services professionnels de révision linguistique (2 contrats)	2 962,50 \$
Éducaloi	Réalisation d'une vidéo sur le rôle du Curateur public (2 contrats)	2 000,00 \$
Enveloppe Laurentide inc.	Acquérir des enveloppes de bureau	1 050,00 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Fournitures de bureau Denis inc.	Acquérir des fournitures de bureau	2 636,17 \$
Groupe Laurier	Fournir des services d'impression de brochures (Un de vos proches...)	1 910,00 \$
Groupe Laurier	Fournir des services d'impression de brochures (Le Curateur public : son rôle, sa mission)	1 540,00 \$
Groupe PLB Lampron inc.	Fournir des services d'impression de brochures (Un de vos proches devient inapte)	1 988,00 \$
Groupe PLB Lampron inc.	Fournir des services d'impression de brochures (Conseil de tutelle mineur et public protective supervision in brief)	1 185,00 \$
Hamelin, Jean-François	Fournir des services de photographe	1 000,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Fournir des services d'impression brochures (En prévision de l'inaptitude : le mandat)	1 680,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Fournir des services d'impression du Rapport annuel de gestion	2 158,00 \$
Imprimeries Transcontinental inc.	Fournir des services d'impression de cartes de Noël pour les personnes représentées	1 499,00 \$
Kennedy, Nicole	Offrir des services de traduction des guides à l'intention des tuteurs et des curateurs d'un majeur et du conseil de tutelle	8 875,00 \$
Librairie Renaud-Bray inc.	Acquérir des livres spécialisés pour le personnel	1 937,98 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression de fascicules à l'intention des tuteurs et conseils de tutelle	13 645,00 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression d'outils et formulaires pour les guides aux tuteurs du mineur et aux conseils de tutelle	4 315,00 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression de pochettes pour les guides aux tuteurs du mineur et aux conseils de tutelle	6 840,00 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression de fascicules à l'intention des tuteurs et conseils de tutelle (version anglaise)	7 550,00 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression de brochures (Guide à l'usage du curateur à un majeur et du conseil de tutelle)	24 875,00 \$
Quadriscan inc.	Fournir des services d'impression de brochures (Déclaration de services aux citoyens)	3 420,00 \$
Traduction Proteus inc.	Fournir des services de traduction	2 145,14 \$
Traduction Proteus inc.	Fournir des services professionnels de traduction d'un sondage	1 104,60 \$

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Transcontinental inc.	Fournir des services d'impression des bulletins "Le Relais"	1 542,00 \$

Question 9	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;d) le montant accordé;e) les motifs de la demande;f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
-------------------	--

- Nom de la firme touchée : Systématix Technologies de l'Information Inc.

- Montant accordé : deux suppléments pour un total de 881 611 \$ au contrat initial de 4 198 160 \$

- Motifs de la demande :
 - Le développement des sous-systèmes « Comptabilité des patrimoines », « Tarification » et « Gestion des patrimoines » a présenté une complexité additionnelle imprévue.
 - Un repositionnement a donc été nécessaire afin de contenir les coûts et de réaliser le développement informatique requis à l'intérieur de l'échéancier convenu.
 - Dans le contexte du repositionnement des projets et afin de respecter l'échéancier établi, il y avait nécessité de continuer à avoir recours à l'expertise des ressources en place ainsi qu'aux travaux déjà effectués par la firme.

- Mode d'octroi de contrat : appel d'offres public.

Question 10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 11	Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.
--------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits

Question 12	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère; k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la <i>Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics</i>.
--------------------	--

La direction du programme de la planification stratégique des technologies de l'information (PSTI) gère actuellement un projet de plus d'un million de dollars. Ce projet de développement informatique vise à réaliser la refonte du système opérationnel et l'implantation du système de gestion électronique des documents et des données de l'espace informationnel.

La planification initiale du projet PSTI misait, au départ en 2002, sur une approche progicielle, avec un budget estimé à 19,8 M\$. Au fil du temps, ce projet a évolué vers une solution mieux adaptée aux besoins du Curateur public avec un budget autorisé de 39,6 M\$. Le montant total dépensé pour le projet PSTI s'élevait à 37,6 M\$ au 31 mars 2014, date du dernier rapport présenté au Conseil du trésor. L'estimation pour les dépenses d'avril à décembre 2014 s'élève à un montant de 2 M\$.

Pour la réalisation des activités liées à ce projet, la direction du programme PSTI utilise les services de divers fournisseurs, sélectionnés suite à des appels d'offres tenus par le Centre de services partagés du Québec qui détient le mandat des acquisitions d'achats. Les détails des contrats et dépenses seront présentés aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

La direction de la PSTI a produit, durant le mois d'avril 2014, un rapport au DPI dans lequel l'estimation du pourcentage d'avancement du projet PSTI est de 92 %.

Tel que l'exige la *Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*, la PSTI a procédé à une évaluation des logiciels disponibles pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du programme. Plusieurs logiciels ont été retenus et parmi ceux-ci deux logiciels libres (Subversion et Redmine).

Le tableau suivant présente les autres projets de plus de 100 000 \$:

Nom du projet d'informatisation	Nature du projet	Montant initial prévu	Ré-évaluation récente	Opportunité pour du logiciel libre	Pourcentage d'avancement	Sommes dépensées 2013-2014	Sommes prévues pour compléter les projets	Coût total du projet à date	Acquisition matérielle	Sommes versées en services professionnels	Firmes associées au projet	Dates au contrat	Coût total du contrat	Numéro du Contrat	Type de contrat
Direction des technologies de l'information Curateur public du Québec															
Projet 2731 - Migration du portail de l'information de gestion	Évolution d'infrastructure	203 100 \$	203 100 \$	Sans objet S.O.	80%	76 553,10 \$	8 094,68 \$	109 377,13 \$		N/A					
Projet 2732 - Listes permanentes	Développement applicatif	238 800 \$	238 800 \$	S.O.	43%	61 454,27 \$	- \$	103 117,72 \$		54 678,23 \$	SYSTEMATIX INC	2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$	560411644	APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2736 - Régime enregistré d'épargne-invalidité	Développement applicatif	382 689 \$	382 689 \$	S.O.	46%	63 975,48 \$	26 965,86 \$	174 160,37 \$		61 089,55 \$	SYSTEMATIX INC COFOMO INC	2012-04-01 AU 2015-03-31 2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$ 900 000 \$	560411644 560418248	APPEL D'OFFRES PUBLIC APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2737 - Crédit d'impôt pour la solidarité	Développement applicatif	348 025 \$	348 025 \$	S.O.	33%	66 728,84 \$	38 330,39 \$	115 366,30 \$		57 777,84 \$	SYSTEMATIX INC COFOMO INC SYSTEMATIX INC	2012-04-01 AU 2015-03-31 2012-04-01 AU 2015-03-31 2014-02-17 AU 2015-03-31	4 475 200 \$ 900 000 \$ 406 487,50 \$	560411644 560418248 560418249	APPEL D'OFFRES PUBLIC APPEL D'OFFRES PUBLIC APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2738- Admissibilité à l'aide juridique	Développement applicatif	334 370 \$	334 370 \$	S.O.	11%	14 152,77 \$	- \$	36 499,28 \$		13 815,09 \$	SYSTEMATIX INC	2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$	560411644	APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2740 - Nouvelles lettres types et formulaires	Développement applicatif	730 000 \$	730 000 \$	S.O.	42%	296 792,69 \$	9 045,25 \$	304 837,84 \$		134 920,59 \$	SYSTEMATIX INC COFOMO INC	2012-04-01 AU 2015-03-31 2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$ 900 000 \$	560411644 560418248	APPEL D'OFFRES PUBLIC APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2741 - Gestion des activités	Développement applicatif	1 000 000 \$	975 000 \$	S.O.	89%	861 193,80 \$	6 179,66 \$	866 373,46 \$		704 946,59 \$	SYSTEMATIX INC	2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$	560411644	APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2742 - Espace informationnel - synchro - audit	Développement applicatif	943 700 \$	943 700 \$	S.O.	68%	14 712,55 \$	- \$	638 456,55 \$		N/A					
Projet 2746 - Fiscalité	Développement applicatif	520 000 \$	520 000 \$	S.O.	3%	13 305,14 \$		13 305,14 \$		2 142,00 \$	CSPQ - SEEB (GQ)	2012-04-01 AU 2015-03-31	900 000 \$	560418248	APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 2747 - Gestion de pilotage de système	Développement applicatif	990 000 \$	990 000 \$	S.O.	95%	923 958,30 \$	15 256,89 \$	939 215,19 \$		780 248,99 \$	SYSTEMATIX INC	2012-04-01 AU 2015-03-31	4 475 200 \$	560411644	APPEL D'OFFRES PUBLIC
Projet 6108 - Mise à niveau des logiciels des postes de travail	Évolution d'infrastructure	576 800 \$	925 000 \$	S.O.	95%	871 183,44 \$	5 735,08 \$	876 918,52 \$	713 117,00 \$	56 708,75 \$	CSPQ - SEEB (GQ) METAPHOR INC	2012-04-01 AU 2015-03-31 2013-09-12	900 000 \$	999106018 560412488	CONTRAT DE GRÉ À GRÉ SOUS TRAITANT
Projet 8060 - Destruction des dossiers	Développement applicatif	260 000 \$	286 000 \$	S.O.	100%	12 557,06 \$	- \$	242 911,55 \$		N/A					

Question 13	<p>Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:</p> <p>a) la photocopie;</p> <p>b) le mobilier de bureau;</p> <p>c) l'ameublement;</p> <p>d) le distributeur d'eau de source;</p> <p>e) le remboursement des frais de transport;</p> <p>f) le remboursement des frais d'hébergement;</p> <p>g) le remboursement des frais de repas;</p> <p>h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;</p> <p>i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :</p> <p style="padding-left: 20px;">I. a) au Québec;</p> <p style="padding-left: 20px;">II. b) à l'extérieur du Québec.</p>
--------------------	---

DÉPENSES POUR LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

➤ Photocopies	
○ Location de photocopieurs	71 166 \$
○ Copie	14 108 \$
	TOTAL : 85 274 \$
➤ Mobilier de bureau	4 571 \$
➤ Ameublement de bureau	18 775 \$
➤ Distributeurs d'eau de source	0 \$
➤ Location et entretien des plantes	2 505 \$
➤ Location et entretien de la machine à café	0 \$
➤ Location ou achat d'encadrement	0 \$
➤ Frais de transport, d'hébergement, de repas, d'alcool et de fêtes	
▪ Frais de transport	394 873 \$
▪ Frais d'hébergement	64 769 \$
▪ Frais de repas	69 582 \$
▪ Alcool et fêtes	0 \$
	TOTAL : 529 224 \$

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, COLLOQUES ET TOUT TYPE DE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT (INCLUANT LES SALAIRES)

a) au Québec	
▪ Montant pour l'année financière 2013-2014	584 687 \$
b) à l'extérieur du Québec	
▪ Montant pour l'année financière 2013-2014	0 \$

Question 14	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <p>a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;</p> <p>b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);</p> <p>c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;</p> <p>d) les coûts d'acquisition des appareils;</p> <p>e) le coût d'utilisation des appareils;</p> <p>f) le coût des contrats téléphoniques;</p> <p>g) les noms des fournisseurs;</p> <p>h) le nombre de minutes utilisées;</p> <p>i) les ordinateurs portables.</p>
--------------------	--

Téléphonie cellulaire

- 154 téléphones cellulaires, 8 « BlackBerry », 71 « Samsung Galaxy SII LTE », 3 « Samsung Galaxy SIII LTE », 1 « Samsung Galaxy S4 LTE » et 14 « iPhone »

Téléavertisseurs

- 3 téléavertisseurs 328 \$

Coût d'acquisition des appareils 1 967 \$

Coût d'utilisation des appareils 60 572 \$

Noms des fournisseurs

- Depuis le 1^{er} avril 2013, le Curateur public a adhéré au regroupement d'achats du CSPQ et les fournisseurs désignés sont la firme Rogers Wireless et Bell (pour les téléphones cellulaires pour les régions éloignées).

Coût mensuel des contrats téléphoniques depuis le 1^{er} avril 2013

- Téléphones cellulaires Bell 18,25 \$ / Rogers 9,75 \$
- Blackberry, Samsung Galaxy SII LTE et iPhone Rogers 29,75 \$ / mois

Nombre de minutes utilisées 465 350

Ordinateurs portables et tablettes électroniques 60 775 \$

Question 15	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation):</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
--------------------	--

a), b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Voir les tableaux ci-joints.

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

4 500 jours de maladie payés à 100 %

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

e) Le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.)

Voir le tableau ci-joint.

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

13 103,5 jours de vacances

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

i) Le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces informations renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Voir les tableaux ci-joints.

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

Voir les tableaux ci-joints.

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

Voir les tableaux ci-joints.

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Voir les tableaux ci-joints.

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 15 a) b)

FICHE SYNTHÈSE

Question 15_a_b		Total du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, des anglophones, des autochtones et des communautés culturelles en poste au Curateur public du Québec pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), toutes tranches d'âge confondues, pour 2013-2014											
Répartition par groupes	Femmes		Hommes		Personnes handicapées		Communautés culturelles		Anglophones		Autochtones		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Aucune catégorie	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Personnel d'encadrement	15	2,3%	21	3,2%	1	0,2%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	
Professionnels	233	35,0%	110	16,5%	6	0,9%	44	6,6%	6	0,9%	1	0,2%	
Fonctionnaires	219	32,9%	68	10,2%	6	0,9%	84	12,6%	1	0,2%	2	0,3%	
Total	467	70,1%	199	29,9%	13	2,0%	129	19,4%	7	1,1%	3	0,5%	

Note : Données fournies par le système SAGIR

Source: DRH	2014-03-31	Question 15	Page 3 de 3
-------------	------------	-------------	-------------

Question 15 e)

FICHE SYNTHÈSE

Curateur public du Québec

Question 15 - Heures supplémentaires

Question 15 - Total des heures supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, congés) pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

Objet	Catégories de personnel												Total		
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars			
Heures effectuées	Cadres et hors-cadre	51,5	24,75	0	0	0	5,99	0	0	0	0	0	0	0	82,24
	Professionnels	778,81	828,83	582,38	686,08	605,76	913,55	898,14	688,29	502,84	679,08	264,22	non disponible	non disponible	7 296,98
	PBTA	314,50	328,79	198,00	100,66	155,82	215,31	142,07	188,08	200,23	253,30	110,87	non disponible	non disponible	2 205,83
	Total	1 092,31	1 187,62	778,38	806,74	761,53	1 128,85	1 040,21	876,37	703,07	831,38	365,09	non disponible	non disponible	9 502,61
Coût total des heures payées	Cadres et hors-cadre	1470,67	932,4	0	0	0	26,11	0	0	0	0	0	0	0	2 429,18
	Professionnels	16 161,85	15 823,96	14 122,65	15 582,44	23 935,74	25 867,49	24 190,18	17 292,21	13 445,19	21 917,83	10 231,41	non disponible	non disponible	198 340,75
	PBTA	3 616,38	4 415,63	2 249,58	1 698,97	2 399,90	4 070,29	2 873,55	2 027,91	3 041,94	5 411,64	2 257,16	non disponible	non disponible	34 059,93
	Total	19 778,01	20 889,99	16 371,23	17 289,41	25 335,54	29 937,78	27 063,73	19 320,12	16 487,13	27 379,47	12 488,67	non disponible	non disponible	232 490,88
Coût total des heures compensées en congé	Cadres et hors-cadre	931,27	165,06	0	0	0	210,85	0	0	0	0	0	0	0	1 307,18
	Professionnels	17 693,49	16 281,70	9 433,36	7 728,90	3 208,60	14 293,04	13 636,33	11 427,33	7 656,31	6 994,87	1 114,65	non disponible	non disponible	111 669,58
	PBTA	7 949,20	7 096,91	4 611,77	1 824,07	3 270,83	3 554,41	2 219,30	4 582,98	4 136,50	3 423,49	1 886,61	non disponible	non disponible	44 546,07
	Total	25 642,88	23 398,61	14 045,13	9 552,97	6 479,43	17 847,45	15 855,63	16 010,31	11 892,87	10 418,36	3 001,26	non disponible	non disponible	156 214,65

Note : Données fournies par SAGIP en date du 2014-03-07

FICHE SYNTHÈSE

Question 15 J Effectifs réguliers du Curateur public pour 2013-2014 (personnel en place) par territoire habituel de travail

No.	Objet	Personnel d'encadrement	Professionnels	Personnel de bureau	Techniciens et assimilés	Total
01	Bas Saint-Laurent (Rimouski)	0	4	0	0	4
02	Saguenay/Lac-Saint-Jean	0	5	0	0	5
03	Capitale-Nationale	2	26	7	12	47
04	Mauricie (Trois-Rivières)	0	4	0	0	4
05	Estrie (Sherbrooke)	0	5	1	2	8
06	Montréal	28	216	50	106	400
07	Outaouais (Gatineau)	0	1	0	0	1
08	Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)	0	2	0	0	2
15	Laurentides (Saint-Jérôme)	3	22	6	15	46
16	Montérégie (Longueuil)	3	19	3	12	37
17	Centre-du-Québec (Victoriaville)	0	3	0	1	4
	Total	36	307	67	148	558

Personnel d'encadrement incluant les trois postes appartenant aux emplois supérieurs.

Note: Données fournies par SAGIR en date du 2014-03-31

Question 15 k) I)

FICHE SYNTHÈSE

Question 15 - Employés bénéficiant en 2013-2014 d'un traitement additionnel pour complexité et employés bénéficiants d'un traitement supérieur à celui prévu

Objet	Aucune catégorie	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Ouvriers	Total
k) Employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche accomplie	0	0	64	0	0	64
l) Employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie	À venir	À venir	À venir	À venir	0	À venir

Note (1) : Données fournies par SAGIP en date du 2014-03-07

FICHE SYNTHÈSE

Question 15 M - Effectifs réguliers et occasionnels du Curateur public pour 2013-2014 par territoire habituel de travail.

Objet	Personnel d'encadrement *	Professionnels	Techniciens et personnel de bureau	Total
Montréal (06)	28	236	205	469
Capitale-Nationale (03)	2	32	27	61
Saguenay/Lac-Saint-Jean (02)	0	7	0	7
Bas Saint-Laurent (Rimouski) (01)	0	4	0	4
Laurentides (Saint-Jérôme) (15)	3	23	27	53
Mauricie (Trois-Rivières) (04)	0	4	1	5
Abitibi-Témiscamingue (Rouyn) (08)	0	2	0	2
Outaouais (Gatineau) (07)	0	1	1	2
Montérégie (Longueuil) (16)	3	25	20	48
Estrie (Sherbrooke) (05)	0	6	4	10
Centre-du-Québec (Victoriaville) (17)	0	3	2	5
Total	36	343	287	666

* Incluant le poste du dirigeant d'organisme
Données fournies par le plan d'effectif 2013-2014

SOURCE :DRH	2014-03-31	Question 15 M	Page 1 sur 1
-------------	------------	---------------	--------------

Question 16	<p>Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :</p> <p>a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;</p> <p>b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</p> <p>c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;</p> <p>d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</p>
--------------------	---

a) Nombre de départs à la retraite en 2013-2014 : 16

b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : 7

c) Nombre de départs à la retraite prévu pour 2014-2015 : 21

Nombre de départs à la retraite prévu pour 2015-2016 : 1

Indemnités de retraite versées : aucune indemnité de départ n'a été versée.

d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :

- Au cours de l'année 2013-2014, le Curateur public du Québec a embauché des ex-employés retraités conformément aux règles gouvernementales en vigueur. Aucun retraité n'a été engagé à titre d'employé occasionnel et neuf ex-employés retraités ont été engagés pour des contrats de onze semaines. Des contrats de services professionnels ont été conclus avec cinq ex-employés.

Question 17	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>a) l'emplacement de la location;</p> <p>b) la superficie totale pour chaque local loué;</p> <p>c) la superficie totale réellement occupée;</p> <p>d) la superficie inoccupée;</p> <p>e) le coût de location au mètre carré;</p> <p>f) le coût total de ladite location;</p> <p>g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</p> <p>h) la durée du bail;</p> <p>i) le propriétaire de l'espace loué;</p> <p>j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</p>
--------------------	---

Les coûts d'aménagement réalisés au Curateur public, depuis le 1^{er} avril 2013 et le ou les bureaux visés.

MONTREAL - 600, boul. René-Lévesque Ouest (Siège social) (Propriétaire : 3935191 Canada Inc.)	
Coût aménagement (amorti sur 60 mois)	28 516,45 \$

LONGUEUIL – 201, Place Charles-Lemoyne (Direction territoriale – Région Sud) (Propriétaire : SIQ)	
Coût aménagement (amorti sur 60 mois)	139 685,15 \$

Liste des baux pour les espaces loués

MONTREAL - 600, boul. René-Lévesque Ouest (Siège social) (Propriétaire : 3935191 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	9 894,24
Coût annuel	2 877 000,62 \$
Durée Renouvellement / Préavis	10 ans Annuel / 24 mois

MONTREAL – 1425, boul. René-Lévesque Ouest (entrepôt) (Propriétaire : 4010205 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	403,12
Coût annuel	55 025,28 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Prolongation 1an Annuel / 12 mois

QUEBEC - 400 boul. Jean Lesage (Direction territoriale – Région Est) (Propriétaire : Édifice Les Façades Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	2 103,48
Coût annuel	327 389,52 \$
Durée Renouvellement / Préavis	6 ans 8 mois Annuel / 12 mois

TROIS-RIVIERES – 25, Rue Des Forges, 3^e étage (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Propriétés Olymbec)	
Superficie locative en mètre carré	429,45
Coût annuel	60 767,16 \$
Durée Renouvellement / Préavis	En négociation Mensuel / 6 mois

LONGUEUIL – 201, Place Charles-Lemoyne (Direction territoriale – Région Sud) (Propriétaire : SIQ)	
Superficie locative en mètre carré	1 235,13
Coût annuel	206 385,01 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SIQ
SAINT-JEROME – 222, rue Saint-Georges (Direction territoriale – Région Nord) (Propriétaire : SIQ)	
Superficie locative en mètre carré	1 694,37
Coût annuel	272 963,40 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SIQ
RIMOUSKI – 92, 2^e Rue Ouest (Point de service – Région Est) (Propriétaire : Germain Pelletier Ltée)	
Superficie locative en mètre carré	197,31
Coût annuel	35 331,96 \$
Durée Renouvellement / Préavis	4 ans et 8 mois Annuel / 12 mois
SHERBROOKE – 200, rue Belvédère Nord (Point de service – Région Sud) (Propriétaire : 2423-5632 Québec Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	354,46
Coût annuel	121 566,84 \$
Durée Renouvellement / Préavis	30 ans Annuel / 12 mois
CHICOUTIMI – 227, rue Racine Est (Point de service – Région Est) (Propriétaire : SIQ)	
Superficie locative en mètre carré	190,24
Coût annuel	37 676,40 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SIQ
ROUYN-NORANDA – 255, avenue Principale (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Développement Tétra Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	134,58
Coût annuel	22 647,72 \$
Durée Renouvellement / Préavis	6 ans Annuel / 12 mois
GATINEAU – 16, rue Impasse de la Gare-Talon (Point de service - Région Nord) (Propriétaire : 102662 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	149,71
Coût annuel	43 227,60 \$
Durée Renouvellement / Préavis	3 ans Annuel / 6 mois
VICTORIAVILLE – 62, rue Saint-Jean-Baptiste (Point de service - Région Sud) (Propriétaire : SIQ)	
Superficie locative en mètre carré	220,97
Coût annuel	27 391,20 \$
Durée Renouvellement / Préavis	Aucune, propriété de la SIQ
MONTREAL – 1155, rue University (P.S.T.I.) (Propriétaire : 4010205 Canada Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	1 237,61
Coût annuel	325 814,64 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 6 mois
MONTREAL – 454, Place Jacques-Cartier (Direction territoriale – Région Centre) (Propriétaire : 9211-9882 Québec Inc.)	
Superficie locative en mètre carré	2 303,79
Coût annuel	485 494,20 \$
Durée Renouvellement / Préavis	5 ans Annuel / 12 mois

L'ANNONCIATION – 1525, rue Principale Nord (Point de service – Région Nord) (Propriétaire : Centre de santé et de services sociaux Antoine-Labelle)	
Superficie locative en mètre carré	20,8
Coût annuel	1 763,15 \$
Durée Renouvellement / Préavis	1 an Annuel / 3 mois

Question 18	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacun des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

<p>Question 19</p>	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;b) le titre de la fonction;c) l'adresse du port d'attache;d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;e) la prime de départ versée, le cas échéant;f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;h) la description de tâches;i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;j) le nombre total d'employés au cabinet;k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
---------------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 20	Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
--------------------	--

Le Curateur public du Québec n'a versé aucune somme d'argent en 2013-2014 à titre discrétionnaire.

Question 21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
--------------------	---

Il n'y a pas de personnel hors structure rémunéré par le Curateur public mais qui n'occupe aucun poste.

Question 22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 23	Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.
--------------------	--

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 24	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
--------------------	--

Il n'y a pas de personnel rémunéré par le Curateur public et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

Question 25	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :</p> <p>a) coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison; e) la réservation de loges; f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
--------------------	---

Le Curateur public ne possède aucun abonnement concernant des clubs privés ou autres et ne détient aucun billet de saison.

Abonnements électroniques

Fournisseur	Titre	Quantité	Coût unitaire
Eureka	CEDROM-SNi inc.	1	7 990,94 \$
Le Courrier parlementaire	Le Courrier parlementaire	1	1 650,00 \$
EBSCO	Banque de données bibliothécaires – SocIndex with Full Text	1	9 187,59 \$
Hightail	Site ftp – transfert de dossiers lourds	1	49,99 \$
Total :			18 878,52 \$

Périodiques

Fournisseur	Titre	Quantité	Coût unitaire
À Babord	EBSCO	1	60,62 \$
Dévelop. humain, Chang. social	EBSCO	1	96,00 \$
Éditions Le Point	Le point en administration de la santé & services sociaux	1	35,00 \$
Éthique publique	EBSCO	1	66,00 \$
Gestion: revue internationale	EBSCO	1	73,50 \$
Infopresse	Guide COM et Guide Médias	1	49,99 \$
Intervention	EBSCO	1	64,57 \$
Journal de Montréal	Journal de Montréal	1	155,45 \$
La Presse	La Presse	3	565,07 \$
La revue canadienne du vieillissement	EBSCO	1	273,27 \$
L'actualité médicale	EBSCO	1	99,00 \$
Le bel âge	EBSCO	1	32,95 \$

Fournisseur	Titre	Quantité	Coût unitaire
Le Devoir	Le Devoir	3	549,12 \$
Le médecin du Québec	EBSCO	1	106,00 \$
Les affaires	EBSCO	1	79,95 \$
Nouvelles pratiques sociales	EBSCO	1	82,27 \$
Options politiques	EBSCO	1	49,95 \$
Protégez-vous	EBSCO	1	56,00 \$
Québec sciences	EBSCO	1	47,00 \$
Revue canadienne de psychiatrie	EBSCO	1	231,00 \$
Revue de droit de Mc Gill	EBSCO	1	91,00 \$
Revue de la protection des mineurs	Schulthess (Suisse)	1	166,37 \$
Revue du Notariat	Chambre des notaires	1	105,07 \$
Santé mentale au Québec	EBSCO	1	54,50 \$
The Gazette	The Gazette	1	323,88
Vie & vieillissement	EBSCO	1	102,00 \$
Vivre ensemble	EBSCO	1	71,07 \$
		Total :	3 687,20 \$

Monographies

Fournisseur	Titre	Quantité	Coût unitaire
Accès à l'information	Éditions Yvon Blais – Mise à jour no 25	2	211,69 \$
Accès à l'information	Éditions Yvon Blais – Mise à jour no 26	2	215,89 \$
Accès à l'information	Éditions Yvon Blais – Mise à jour no 27	2	117,19 \$
Code civil du Québec	Éd. Wilson & Lafleur	2	126,00 \$
Code de procédure civile	Éd. Wilson & Lafleur	2	126,00 \$
Accès à l'information & PRP -	Publications CCH - Mise à jour No 26	1	436,80 \$
		Total :	1 233,57 \$

Grand Total : 23 799,29 \$

Question 26	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom du site Web;b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;c) les coûts de construction du site;d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);g) la fréquence moyenne de mise à jour;h) le responsable du contenu sur le site.
--------------------	---

a) le nom du site Web

Curateur public du Québec
www.curateur.gouv.qc.ca

b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

c) les coûts de construction du site

d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

Le site Web du Curateur public a été conçu 2001-2002 et il n'y a eu aucun investissement consacré à ce site en 2013-2014.

e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)

Il n'y a eu aucune refonte du site en 2013-2014.

f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »)

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude de crédits.

g) la fréquence moyenne de mise à jour

- 17 fois par mois (pages html)
- Quotidiennement (bases de données)

h) le responsable du contenu sur le site

M. Luc Laprise, Direction des communications, Curateur public du Québec

Question 27	<p>Nominations, depuis le 1er avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:</p> <p>a) la liste;</p> <p>b) les mandats;</p> <p>c) les contrats octroyés pour chaque mandat;</p> <p>d) le résultat du travail effectué;</p> <p>e) les échéances prévues;</p> <p>f) les sommes impliquées.</p>
--------------------	--

Firme	Objet du contrat	Coût
CIRA Services médicaux inc.	Effectuer une expertise médicale	1 285 \$
CIRA Services médicaux inc.	Effectuer une expertise médicale	1 285 \$
Docteur Louis Coté, psychiatre	Effectuer un arbitrage médical	1 250 \$
Denis Jobidon M.D. inc.	Effectuer une expertise médicale	1 050 \$
Gérard Leblanc M.D. (SPRCP) inc.	Expertise médico-légale en psychiatrie	1 686 \$
Sûreté du Québec	Vérification des antécédents judiciaires des candidats retenus pour certains postes	813 \$

Question 28	Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 29	<p>Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;c) le nombre total de demandes reçues;d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
--------------------	--

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2013-2014 du Curateur public du Québec.

Question 30	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 31	La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
--------------------	--

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec.

Question 32	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.
--------------------	--

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 33	Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.
--------------------	---

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2013-2014 du Curateur public du Québec.

Question 34	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions 2014-2015.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 35	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
--------------------	---

Le Curateur public ne reçoit aucune somme d'argent du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.



<p>Question 36</p>	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc) fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
---------------------------	--

Durant l'année financière 2013-2014, un montant de 57 910 \$ a été versé pour des bonis et un montant de 36 070 \$, pour des mandats spéciaux aux juristes.

Question 37	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.</p>
--------------------	--

Aucune prime de départ ou montant pour bris de contrat versé en 2013-2014.

Question 38	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 39	<p>Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?</p> <p>a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;</p> <p>b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.</p>
--------------------	--

Il n'y a pas de cadre ou de dirigeant au Curateur public du Québec qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question 40	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
--------------------	---

Cette question ne semble pas pertinente puisqu'il n'y a pas eu de changement de gouvernement au courant de l'année financière 2013-2014.

Question 41	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
--------------------	---

Comité de placement

Le comité de placement est formé de trois personnes. Actuellement, deux postes sont en voie d'être dotés et le seul membre est :

- M. Michel Toupin

Mandat

Institué en vertu de l'article 46 de la Loi sur le curateur public, ce comité a pour mandat de conseiller le Curateur public en matière de placement des biens dont ce dernier assume l'administration.

Honoraires

Les membres du comité de placement agissent à titre bénévole. Ils bénéficient toutefois d'un jeton de présence de 250 \$ par réunion. Ils peuvent réclamer leurs frais de déplacement selon des barèmes établis en vertu de la *Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par des organismes publics* (Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1, a. 26)).

Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées

Le comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées est formé de six personnes. Les membres actuels de ce comité sont :

- M^{me} Francine Ducharme
- M^{me} Sarita Israël
- M^{me} Yvette Lajeunesse
- M. Jocelin Lecomte
- M^{me} Joan Simand
- M. Serge Therrien

Mandat

Institué en vertu de la Loi sur le curateur public (art. 17.1), ce comité a pour mandat général de conseiller le Curateur public en matière de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégées.

Honoraires

Puisqu'ils sont des employés rémunérés du secteur public québécois, tous les membres du comité agissent à titre de bénévole. Ils peuvent réclamer leurs frais de déplacement selon des barèmes établis en vertu de la *Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par des organismes publics* (Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1, a. 26)).



Question 41	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
--------------------	---

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de cinq personnes. Les membres actuels de ce comité sont :

- M. Jacques Bisson
- M^{me} Diane Leblanc
- M^{me} Marjolaine Loisselle
- M. Denis Marsolais
- M. Normand Jutras

Mandat

Le comité d'audit est institué par le curateur public pour l'appuyer dans le suivi des processus et des systèmes de gouvernance, de contrôle et de reddition de comptes. Le mandat du comité consiste à offrir un regard objectif en formulant des observations et des conseils sur des enjeux liés à la gouvernance, aux risques, aux contrôles, aux exigences réglementaires et, enfin, à la qualité de l'information, de la surveillance et de la reddition de comptes qu'effectue la haute direction.

Honoraires

Les deux membres du comité d'audit qui ne sont pas des employés rémunérés du secteur public, M. Bisson et M. Loisselle, reçoivent des honoraires de 375 \$ par réunion sous la forme de jeton de présence. Les autres membres agissent à titre de bénévole puisqu'ils sont des employés rémunérés du secteur public. Les membres du comité peuvent réclamer leurs frais de déplacement selon des barèmes établis en vertu de la *Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par des organismes publics* (Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1, a. 26)).

Question 42	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;d) le montant accordé;e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;f) les motifs de la demande;g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
--------------------	--

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Question 43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
--------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

Question 44	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
--------------------	--

Voir les réponses aux questions 15 c) et 15 f).

Question 45	Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.
--------------------	---

Cette question ne concerne pas le Curateur public du Québec, aucune entente de cette nature n'a été conclue.